



Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification

| | |
|--|---|
| Identificateur du produit | ClearPAC |
| Autres moyens d'identification | Poly chlorure en aluminium |
| Usage du produit et restrictions d'utilisation | Traitement d'eau potable |
| Identificateur du fournisseur initial | ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 |
| Préparé par | ClearTech Industries Inc. – Service technique N° de téléphone : 1 800 387-7503 |
| N° de téléphone d'urgence (24 h sur 24) | N° de téléphone : 1 306 664-2522 Autre n° de téléphone : 1 800 387-7503 |

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Lésions oculaires graves/irritation Catégorie 1

Dangers physiques

Corrosif pour les métaux Catégorie 1

Danger

Mentions de danger

H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

H290 – Peut être corrosif pour les métaux.

Pictogrammes



Conseils de prudence

P234 – Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P390 – Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Section 3 - Composition/information sur les composants

| Dénomination chimique | Numéro CAS | % poids | Identificateurs uniques |
|---------------------------|------------|---------|-------------------------|
| Poly chlorure en aluminum | 1327-41-9 | 25-40% | pas Disponible |

Section 4 - Premiers soins

| | |
|--|---|
| Inhalation | Si les symptômes apparaissent, retirer la victime à l'air frais. Donnez la respiration artificielle seulement si la respiration a arrêté. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Si la malaise continue, voyez un médecin. |
| Contact cutané/absorption cutanée | Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau tiède qui coule doucement. Consulter un médecin si l'irritation se produit ou persiste. |
| Contact oculaire | Rincez immédiatement avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Jugez de force les paupières distantes pour assurer l'irrigation complète du tissu d'œil. Cherchez une attention médicale immédiate. |
| Ingestion | Ne pas faire vomir. Si des vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime avant pour empêcher respirer dans les vomissements. Faire boire de grandes quantités d'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou convulsive. Consulter immédiatement un médecin. |

Renseignements supplémentaires pas Disponible

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|--|--|
| Agents extincteurs appropriés | Utilisez les agents pour éteindre qui sont adapté pour le feu environnant. |
| Agents extincteurs inappropriés | Pas Disponible |
| Dangers spécifiques du produit | Les produits de combustion comprennent des vapeurs d'acide chlorhydrique. |
| Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers | Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire isolant et des vêtements protecteurs. |
| Informations complémentaires | pas Disponible |

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|--|---|
| Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence | Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec des PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Rincez avec de l'eau pour enlever tout résidu. |
| Précautions relatives à l'environnement | Empêcher de pénétrer dans les égouts. |
| Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage | Neutraliser avec une solution carbonate de sodium, la chaux ou du calcaire. On notera que le dioxyde de carbone peut se former à la suite. |

Section 7 - Manipulation et stockage

| | |
|---|---|
| Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité | Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. |
|---|---|

Stockage dans des conditions de sécurité Les températures de stockage idéal devrait être de 10-35°C dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des matières incompatibles. Garder la zone de stockage séparé des zones de travail peuplées. Ne pas stocker dans des récipients en aluminium, le magnésium, le zinc ou le cuivre.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

| Composant | Règlement | Type de liste | Valeur |
|-----------|----------------|---------------|--------|
| ClearPAC | pas Disponible | | |

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Autre Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.

Équipement de protection

Protection des yeux et du visage Lunettes à coques, écran facial complet ou un masque facial doit être porté en tout temps lorsque le produit est manipulé. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.

Protection des mains Des gants imperméables du matériel chimiquement résistant (en caoutchouc ou PVC) doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser.

Protection de la peau et du corps Maillots de corps, des tabliers, et / ou une combinaison de matériau résistant aux produits chimiques doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser. Des bottes imperméables du matériel chimiquement résistant devraient être portés à tout moment.

Protection respiratoire Protection respiratoire non nécessaire. Si l'utilisation crée vapeurs, brouillards ou d'aérosols, puis un respirateur approuvé par NIOSH avec une cartouche de poussière/brouillard est recommandé.

Dangers thermiques pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

| | |
|----------------|----------------|
| État physique | Liquide |
| Couleur | Clair |
| Odeur | Aucune odeur |
| Seuil olfactif | pas Applicable |

Propriétés

| | |
|--|--------|
| pH | <1 |
| Point de fusion/point de congélation | <-20°C |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | 105°C |

| | |
|---|------------------|
| Point d'éclair | pas Applicable |
| Taux d'évaporation | pas Disponible |
| Inflammabilité | Non-flammable |
| Limite supérieure d'inflammabilité | pas Applicable |
| Limite inférieure d'inflammabilité | pas Applicable |
| Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C) | pas Disponible |
| Densité de vapeur (air = 1) | pas Disponible |
| Densité apparente | pas Disponible |
| Solubilité(s) | Hydrolyse |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | pas Disponible |
| Température d'auto-inflammation | pas Applicable |
| Température de décomposition | pas Disponible |
| Viscosité | pas Disponible |
| Propriétés explosives | Aucun |
| Densité (eau = 1) | ~1.24 |
| % de matières volatiles par volume | pas Disponible |
| Formule | Mélange complexe |
| Masse moléculaire | pas Applicable |

Section 10 - Stabilité et réactivité

| | |
|--|---|
| Réactivité | pas Disponible |
| Stabilité chimique | Normalent stable. |
| Risques de réactions dangereuses | Polymérisation ne se produire pas. |
| Conditions à éviter | pas Disponible |
| Matériaux incompatibles | Éviter tout contact avec des alcalis forts, acides forts, oxydants, zinc, aluminum et matériaux hydro-réactives. |
| Produits de décomposition dangereux | Peut libérer de soufre, les oxydes d'aluminum, du chlorure d'hydrogène et de chlore lorsqu'on la fait bouillir à sec ou chauffé au-dessus de 200°C. |

Section 11 - Données toxicologiques

Toxicité aiguë

| Composant | Orale DL₅₀ | Cutanée DL₅₀ | Inhalation CL₅₀ |
|------------------|------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| ClearPAC | >5000mg/kg (rat) | pas Disponible | pas Disponible |

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant

CIRC

Poly chlorure en aluminium

Non considéré comme cancérogène pour l'homme.

| | |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Un contact direct peut provoquer des irritations et des brûlures corrosives possibles. |
| Ingestion | L'ingestion peut causer des brûlures à la bouche, de la gorge et de l'œsophage. |
| Inhalation | Irritation des voies respiratoires peut résulter de l'exposition brouillard. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Corrosif pour les yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Non considéré un sensibilisateur respiratoire ou cutanée. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | pas Disponible |
| Toxicité pour la reproduction | pas Disponible |
| Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique | pas Disponible |
| Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées | Une exposition répétée de la peau prolongée à de faibles concentrations de liquide peut provoquer une dermatite. |
| Danger par aspiration | De petites quantités de produits qui entrent dans les poumons lors de l'ingestion ou des vomissements peuvent causer des lésions pulmonaires graves et de décès. |
| Produits synergiques | pas Disponible |

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

| Composant | Toxicité pour les algues | Toxicité pour les poissons | Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques |
|-----------------------------|---|----------------------------|---|
| Poly chlorure en aluminium | pas Disponible | pas Disponible | pas Disponible |
| Biodégradabilité | pas Disponible | | |
| Bioaccumulation | pas Disponible | | |
| Mobilité | pas Disponible | | |
| Autres effets nocifs | Le contact avec les canalisations en plomb peut conduire à la teneur en plomb a augmenté. | | |

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

| | |
|---|--|
| Déchets provenant de résidus/produits non utilisés | Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. |
| Emballages contaminés | Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. |

Section 14 - Informations relatives au transport

| | |
|---|---|
| Numéro ONU | UN3264 |
| Désignation officielle de transport de l'ONU | LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Le chlorure d'aluminium polyhydroxylé) |

| | | |
|---|--|-----------------------------------|
| Classe(s) de danger relative(s) au transport | 8 | |
| Groupe d'emballage | III | |
| Dangers environnementaux | Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3. | |
| Transport en vrac | pas Disponible | |
| Précautions spéciales | pas Disponible | |
| Information additionnelle | <u>Groupe d'emballage</u> | <u>Indice de quantité limitée</u> |
| | I | 0 |
| | II | 1 L |
| | III | 5 L |

TMD

Autre Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation Le 20 octobre 2015

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal
- 3) TOXNET
- 4) Transportation des Marchandises Dangereuses Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) –
Toutes les succursales – 1 306 664-2522**